



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRAUSSE-MINERVOIS

Séance du 9 avril 2025 à la salle du conseil

Membres du Conseil Municipal : SERVET Jessica, VERSTRAETEN André, LOMBARD Nadine, DESROCHES Adeline, CABRERA Elodie, GIRARD Sylviane, BERSAUTER Thierry, GALEOTTI Dominique, LANG Emanuelle, TAILLEFER Sophie, SENAT Charlotte, SAÏSSET Jean-François.

Quorum : 7

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20/03/2025
- 2) Approbation du CFU
- 3) Participation aux dépenses de fonctionnement de la « Calandreta »
- 4) Subvention aux associations
- 5) Admission en non-valeur
- 6) Vote des taux d'imposition
- 7) Affectation du résultat exercice 2024
- 8) Vote du budget primitif 2025
- 9) Délégation d'attribution au Maire
- 10) Approbation du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et des attributions de compensation 2025

Présents :

SERVET Jessica, VERSTRAETEN André, LOMBARD Nadine, BERSAUTER Thierry, GALEOTTI Dominique, TAILLEFER Sophie, SAÏSSET Jean-François.

Absents :

Emanuelle LANG

Sylviane GIRARD

Adeline DESROCHES

Elodie CABRERA

Charlotte SENAT

Procurations :

Emanuelle LANG à Jessica SERVET

Sylviane GIRARD à Nadine LOMBARD

Adeline DESROCHES à Sophie TAILLEFER

Elodie CABRERA à Dominique GALEOTTI

Président de séance :

Jessica SERVET, maire de TRAUSSE-MINERVOIS

Secrétaire de séance :

Nadine LOMBARD

1) Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2) Approbation du CFU :

Monsieur VERSTRAETEN André, 1^{er} adjoint, présente le CFU 2024. Les résultats suivants apparaissent :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	84 822,00	700 448,00	785 288,00
	Recettes réalisées (1)	B	13 537,84	716 395,55	729 933,19
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	351 910,53	999 053,82	1 350 964,15
	Dépenses réalisées (1)	E	179 811,81	870 418,13	850 229,94
	Restes à réaliser	F	1 280,00	0,00	1 280,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-166 274,17	45 977,42	-120 296,75
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	287 088,47	298 807,82	585 896,09
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	100 814,30	344 585,04	445 399,34
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 280,00	0,00	-1 280,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	99 554,30	344 585,04	444 139,34

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Après présentation du CFU 2024 du budget principal, Madame Jessica SERVET, Maire, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de les voter et Monsieur VERSTRAETEN propose à l'assemblée de passer au vote afin d'approuver le CFU 2024.

POUR : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

3) Participation aux dépenses de fonctionnement de la « Calandreta » :

Madame la Maire rappelle que par son statut d'école privée sous contrat d'association avec l'Etat, « La Calandreta » doit bénéficier d'une participation financière de la ville pour 6 enfants. Elle propose une participation de 2100€ soit 350€ par enfant.

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

4) Subvention aux associations :

Madame la Maire propose d'affecter les montants suivants aux associations :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT ACCORDE
ACCA	600,00 €
Voyages et loisirs	900,00 €
Autour de Trausse	600,00 €
Autour de Trausse (téléthon)	400,00 €
Ass Haut Minervois (foot Laure)	500,00 €
Association Solidarité Citoyenne Traussoise	500,00 €
Calandreta	2 100,00 €
BTP CFA OCCITANIE	75,00 €
Olympique minervois XV	500,00 €
Divers	3 825,00 €
TOTAL	10 000,00 €

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

5) Admission en non-valeur :

Madame la Maire présente le montant des créances à admettre en non-valeur, il s'agit de créances pour lesquelles le comptable public n'a pas pu aboutir à un paiement.
Le montant des sommes proposé en admission en non-valeur est de 167.95€, il s'agit de créances anciennes liées à la restauration scolaire.

POUR : 11

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

6) Vote du taux d'imposition :

Madame la Maire propose de maintenir les taux d'impositions en vigueur :

Taxes	Taux d'imposition 2024	Taux d'imposition 2025
Habitation (TH)	20.91	20.91
Foncière bâti (TFB)	47.83	47.83
Foncière non bâti (TFNB)	75.52	75.52

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

7) Affectation du résultat exercice 2024 :

Les résultats de l'exercice 2024 étant excédentaires en fonctionnement et en investissement, le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Section Investissement : R001 : 100 814.30€

Section Fonctionnement : R002 : 344 585.04€

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

8) Vote du budget primitif 2025 :

Madame la Maire présente le budget primitif 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
N° de chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	511 190.10 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	368 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 007,00 €

65	Autres charges de gestion courante	120 849,18 €
66	Charges financières	9 000,00 €
67	Charges spécifiques	2 000,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	2 224,54 €
TOTAL		1 014 270.82 €

RECETTES		
N° de chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	344 585,04 €
013	Atténuations de charges	14 200,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	36 580,22 €
73	Impôts et taxes	116 250,00 €
731	Fiscalité locale	339 387,00 €
74	Dotations et participations	143 324,56 €
75	Autres produits de gestion courante	19 000,00 €
76	Produits financiers	944,00 €
TOTAL		1 014 270.82 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
N° de chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	139 467,37 €
TOTAL		194 467,37 €

RECETTES		
N° de chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	100 814,30 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 007,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 664,87 €
13	Subventions d'investissement	30 981,20 €
TOTAL		194 467,37 €

POUR : 11

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

9) Délégation d'attribution au Maire

Madame la Maire propose d'apporter quelques précisions concernant la délégation d'attribution au Maire, la délibération n°2025/18 (consultable en mairie) abrogera donc la délibération n°2025/05.

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

10) Approbation du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et des attributions de compensation 2025 :

Madame la Maire indique que la CLECT s'est réunie le 25 mars 2025 et a approuvé le rapport relatif à la modification des attributions de compensation. Le montant de l'attribution de compensation pour 2025 sera donc de 99410€.

Madame la Maire propose aux membres du conseil municipal de valider cette attribution de compensation.

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

DIVERS :

Avant de lever la séance, Madame la maire présente les projets à venir :

- La commune a demandé plusieurs devis pour la réfection du plafond église. Trois entreprises ont transmis un devis, le choix sera fait le 10 avril 2025 et les entreprises recevront une réponse.
- Installation prévue d'une signalétique au niveau de la D115 pour sensibiliser les automobilistes et réduire la vitesse au niveau du passage piéton qui mène à l'école.
- Le 14/04/2025 l'équipe technique va commencer à vider la maison « Bourrel ».
- La commune a entamé un travail avec le SYADEN pour la mise en place de caméras aux entrées/sorties de la commune pour pouvoir se référer à ces caméras en cas de vol, vandalisme...
- Madame la Maire salue le travail de la Police Municipale. En 2026 l'embauche de deux agents supplémentaires est prévue.
- La commune souhaite petit à petit mettre en place un système caché les conteneurs.
- Pour rappel la journée citoyenne aura lieu le 24/05/2025.

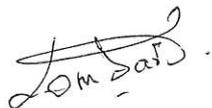
Clôture de la séance à 21h05.

Signatures :

Jessica SERVET, Maire et présidente de séance :



Nadine LOMBARD, Secrétaire :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nadine Lombard'. The signature is stylized and cursive, with a horizontal line striking through the middle of the letters.

